

La Chronique Ablisienne



Le Bulletin municipal d'Ablis

Janvier 2019 N° 164

Edito du Maire

BONNE ANNÉE

Le premier vœu que je formule est pour notre pays : que le dialogue promis permette une écoute réciproque pour faire naître plus d'équité dans le partage des richesses, et de sens de l'intérêt général.

Que ce dialogue soit mené dans un esprit de justice et de raison et aboutisse à la mise en œuvre de réformes qui permettent une vie digne pour chacun. Aujourd'hui, c'est un dialogue honnête et responsable qui doit permettre de rétablir la confiance sans laquelle il n'y a pas de démocratie.

Mesdames et Messieurs, mes chers Concitoyennes et Concitoyens, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année. La santé, le travail, le bonheur familial, la sérénité et finalement tout ce que vous vous souhaitez vous même.

Je souhaite en votre nom à tous, une très cordiale bienvenue à nos nouveaux concitoyens qui ont choisi de venir habiter à Ablis, en espérant qu'ils trouvent rapidement leur place.

Cordialement, votre maire

Jean Louis BARTH

La Direction Départementale des finances publiques vous informe...

La Direction Départementale des Finances Publiques des Yvelines vous informe qu'à partir de janvier 2019, le service d'accueil personnalisé sur rendez-vous à destination des particuliers est généralisé à l'ensemble des services des impôts des particuliers du département.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, vous êtes invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique contact) ou par téléphone ou au guichet de leur service des Impôts. De plus, sur place, les services sont dotés d'un espace PC libre service vous permettant d'utiliser les services en ligne.

Galette des Rois des Aînés

Le CCAS invite les Aînés (sont concernés les personnes âgées de 60 ans et plus, et, leur conjoint) à venir danser, chanter et déguster la galette des rois, le : **Dimanche 27 Janvier 2019**

à 14 h 30, Espace Culturel Etincelle

Merci de bien vouloir faire part de votre présence, en vous inscrivant à la Mairie, avant le Mercredi 23 janvier.

M. / Mme NOM et Prénom :

Adresse :

Nombre de Personnes :

- S'y rendra par ses propres moyens
 Demande qu'on vienne le / la chercher à domicile



Actualités

Cimetière

La commune d'Ablis va entreprendre des travaux afin de pouvoir procéder à la reprise des concessions non renouvelées depuis un certain nombre d'années.

De ce fait, à compter du 08/01/2019, des opérations préalables sont assurées qui consistent à :

- Faire vider l'ossuaire actuel dont la capacité ne permet plus d'accueillir les restes mortems des concessions non renouvelées.
- Faire procéder à la crémation des restes mortems issus de l'ossuaire actuel.
- Faire procéder, une fois incinérés, à leurs dépôts dans l'ossuaire à cendre
- Et en dernière phase, faire relever les restes mortems des concessions non renouvelées de manière à les déposer dans l'ossuaire, qui aura été vidé.

Inscriptions école maternelle 2019-2020

Les Inscriptions à l'école maternelle ont lieu
depuis le 1er janvier et jusqu'au 15 avril 2019

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle, à partir de la rentrée de septembre 2019, vous pouvez télécharger les documents sur le site de la ville ou les retirer auprès de l'école ou en Mairie.

Le dossier complet est à transmettre à Madame GASNOT, Directrice de l'école

- Par mail : 0781185p@ac-versailles.fr
- Par courrier : Ecole Maternelle Jean de la Fontaine Promenade des Ecoles 78660 ABLIS

Au début du mois de mai, vous recevrez une confirmation d'inscription ainsi qu'une invitation à la porte ouverte de l'école du 29 juin 2019.

Web enchères

La commune met en vente, aux enchères, du matériel des services techniques et du mobilier sur le site internet :

<https://www.webencheres.com>

Collecte de papier de la Caisse des Ecoles

Grâce à vos dépôts de papiers dans la benne Paprec prévue à cet effet, au mois de décembre,

la Caisse des Ecoles a récolté : 5 Tonnes et 220 kg soit 234.90 €.

Restauration Scolaire Collégiens

Une allocation de 20%, versée aux familles de COLLÉGIENS sur les tarifs de restauration scolaire (demi-pensionnaires), est applicable exclusivement sur la base du tarif pratiqué au collège de Saint-Arnoult-en-Yvelines (sauf si le tarif d'un autre collège est inférieur) et pourra être versée aux parents des élèves d'Ablis, scolarisés dans un collège public ou privé, sous réserve de satisfaire l'une des deux conditions suivantes :

♦ Etre non-imposable sur le revenu 2017.

- Produire le certificat de non-imposition sur le revenu 2018 (sur les revenus de l'année 2017),

-Produire une attestation de règlement de la (des) période(s) de fréquentation du restaurant scolaire

OU

♦ Avoir 3 enfants au moins, fréquentant simultanément 1 ou plusieurs restaurants scolaires .

- Fournir un justificatif de règlement du ou des restaurants des établissements scolaires.

- Fournir le livret de famille pour justifier de leur âge.

Dans tous les cas, produire un RIB.

Les documents sont à déposer impérativement à la Mairie

**AVANT LE
15 Mars 2018**

Offre d'emploi

LA COMMUNE D'ABLIS (78) – 3 478 habitants
recrute par voie statutaire ou contractuelle pour le pôle technique

**1 AGENT(E) TECHNIQUE POLYVALENT(E) DE LA VOIRIE ET DES BATI-
MENTS**

Catégorie C : cadre d'emploi des adjoints (es) techniques territoriaux

**Sous l'autorité du responsable des services techniques et du chef d'équipe,
vous avez pour mission de veiller à l'entretien des bâtiments et du cadre de vie de la commune**

MISSIONS :

- Nettoyage des espaces et des bâtiments publics
- Travaux de tonte et de débroussaillage
- Travaux d'entretien dans les bâtiments communaux
- Mise en place du matériel pour les manifestations communales et les activités associatives (manutention de chargés lourdes)
- Sécurisation des abords des écoles

PROFIL ET COMPETENCES :

- Polyvalence
- Permis B obligatoire
- Permis poids lourds souhaité

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Temps plein sur une base de 37 heures hebdomadaires
- RTT

REMUNERATION :

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire
- Avantage CNAS

**Adresser votre C.V. et lettre de motivation au plus tard le 15 février 2019 à l'attention de :
Monsieur le Maire d'Ablis - Hôtel de ville – 8, rue de la Mairie – 78660 ABLIS**



Salon toutes collections

L'association CAR vous invite au salon toutes collections qui se tiendra le :

Dimanche 27 Janvier , de 9h à 17h30

Au Gymnase

ENTRÉE GRATUITE



Marie-Magdeleine
Julien Marot

La Famille vient en mangeant

COMPAGNIE
Mmm

« La Famille vient
en mangeant »

SAMEDI 2 FÉVRIER

À 20H30 A L'ETINCELLE

« On ne choisit pas sa famille... On la joue ! »
Proverbe Maison

A l'étage, bagarre dans la chambre des petits et test de grossesse dans l'intimité de la salle de bain amènent, frères et sœurs, à se réunir en Conseil de Fratrie où l'on commence à débattre éducation à domicile, IVG, psychogénéalogie et autres histoires d'enfants... Sauf qu'à table, entre gaffes, pauses cigarettes et visite surprise de la grand-mère, tout finit par se révéler, le Conseil de Fratrie devenant pour la première fois Conseil de Famille... 1 comédienne, 8 personnages.

A partir de 10 ans

Tarif : 10 € / - de 18 ans : 5 €

Réservations

<https://www.vostickets.net/BILLET?ID=ABLIS>

ORCHESTRE NATIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE
DIRECTION ND
GUITARE THIBAUT CAUVIN



CONSTELLATIONS
PAR L'ORCHESTRE NATIONAL
D'ILE DE FRANCE
avec Thibault Cauvin «Le Petit Prince»
de la Guitare
SAMEDI 9 FÉVRIER
À 20H A L'ETINCELLE

Clef d'écoute* à 18h00

Durée 1h

* Présentation des oeuvres et
des compositeurs du spectacle

Inscriptions auprès de la Médiathèque

Action culturelle avec les classes de CE1 qui
chantent Britten, au lever du rideau.

Tarif : 10 € / - de 18 ans : 5 €

Réservations :

<https://www.vostickets.net/BILLET?ID=ABLIS>

CONSTELLATIONS

BARBER

CAPRICORN CONCERTO

BRITTEN

SINFONIETTA

LIGETI

OLD HUNGARIAN BALLROOM DANCES

RODRIGO

FANTASIE POUR UN GENTILHOMME

PHOTOGRAPHIE CHRISTOPHE LEBLANC - LICENSÉ EN 2018 PAR LE CRO

orchestre
national d'île de France
île de France